



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

n° 15 du 01 mars 2019

- Hebdo -

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

SOMMAIRE
n°15 du 01 mars 2019
- Hebdo -

DRDJSCS

Arrêté DRDJSCS/SG/2018-1 du 18 décembre 2018 portant désignation des membres du comité technique de proximité de la DRDJSCS des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique.

DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHESION SOCIALE



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**Arrêté n°DRDJSCS/SG/2018-1 du 18 décembre 2018
portant désignation des membres du comité technique de proximité de la direction régionale et
départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire et de la
Loire-Atlantique**

Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté n°2018/SGAR/DRDJSCS/212 portant création du comité technique de proximité de la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique ;

Vu le procès verbal des opérations de dépouillement de vote du 6 décembre 2018 ;

Vu la liste des candidats présentée par la Fédération syndicale unitaire et la Confédération générale du travail (FSU-CGT) en vue des élections du 6 décembre 2018 ;

Vu la liste des candidats présentée par l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA Santé cohésion sociale) en vue des élections du 6 décembre 2018,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Les représentants des personnels au comité technique de service déconcentré auprès du directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique sont désignés selon l'ordre de présentation sur la liste :

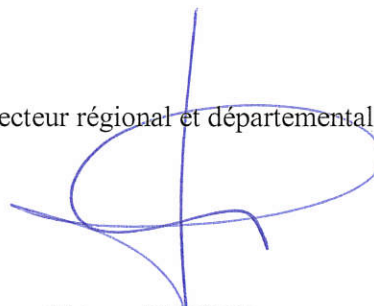
Organisation syndicale	Nom des représentants	
	Titulaires	Suppléants
UNSA	CURSAZ Ezzate BALLEJOS Barbara GOVIN Thierry MARIE Raphaëlle	FASOLI Stéphanie MASSON Christophe EBOKO Jacques DIB Mohammed
FSU-CGT	TUCHAIS Catherine MARTIN Servane	SEBILLE virginie KAUFFMANN Isabelle

Article 2

Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Loire-Atlantique.

Fait à Nantes, le 18 décembre 2018

Le directeur régional et départemental



Thierry PERIDY

